



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Algerie

Question écrite n° 39317

Texte de la question

M Jacques Bompard attire l'attention de M le ministre des affaires étrangères sur la position de l'Algérie vis-à-vis de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Alors qu'au mois de septembre 1987 une consultation a amplement prouvé, si besoin en était, que la grande majorité de la population calédonienne souhaitait demeurer au sein de la République française, l'Algérie continue de soutenir les séparatistes du FLNKS. Ainsi, à l'Assemblée des Nations-Unies, ce pays vote-t-il systématiquement contre la France et la presse algérienne ne cesse d'adopter un ton particulièrement agressif à l'égard de la présence française dans le Pacifique. Il lui demande s'il ne juge pas, en l'occurrence, la position algérienne comme peu amicale envers notre pays et s'il ne conviendrait pas d'en tirer des conséquences. Il souligne que le Gouvernement français a déjà réduit ou laisse entrevoir la possibilité de réduire son aide à plusieurs pays (tels le Vanuatu ou le Burkina-Faso) qui, par le passé, ont très ostensiblement fait état de leur soutien aux séparatistes néo-calédoniens.

Données clés

Auteur : [M. Bompard Jacques](#)

Circonscription : - FN

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39317

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1706